



Avis
de la Commission conjointe d'Information et de sélection
d'appel à projets social ou médico-social
portant sur l'Hébergement et l'Accueil de jour

La Commission s'est réunie les 5 et 8 novembre 2018, sous la co-présidence de Madame ARNAULT, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil départemental en charge des affaires sociales, et de Madame Ségolène CAVALIERE, Directrice de Cabinet de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire (excusée le 5 novembre).

L'avis de classement de la commission d'information et de sélection d'appel à projet social ou médico-social est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire et la Préfète d'Indre-et-Loire.

➤ **LOT 1 : mise en place de 36 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 3 places d'accueil de jour**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Association Montjoie**
- N°2 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°3 : Groupe SOS Jeunesse
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 2 : mise en place 83 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 6 places d'accueil de jour**

2 dossiers ont été déposés et la commission retient les deux candidatures qui ont proposé **un projet commun en collaboration** :

- **N°1 : Fondation Action Enfance**
- **N°1 : Groupe SOS Jeunesse**

➤ **LOT 3 : mise en place 38 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 3 places d'accueil de jour**

4 projets ont été déposés, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation Action Enfance**
- N°2 : Fondation des Apprentis d'Auteuil
- N°3 : Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance (ADSE 37)
- N°4 : Fondation Verdier

➤ **LOT 4 : mise en place 221 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 18 places d'accueil de jour**

3 projets ont été déposés et la commission a décidé de déclarer ce lot infructueux

➤ **LOT 5 : mise en place 57 places d'hébergement (dont 1 dédiée à la Protection Judiciaire de la Jeunesse) et 5 places d'accueil de jour**

1 projet a été déposé, le classement proposé par la commission est le suivant :

- **N°1 : Fondation des Apprentis d'Auteuil**

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes Administratifs du Département d'Indre-et-Loire et sur son site internet ainsi qu'au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture d'Indre et Loire.